

Fédération d'élevage du cheval de sport CH – FECH

Assemblée des membres 2021 – électronique/écrite

Marche à suivre



Par écrit par la poste

À tous les membres de la FECH

Avenches, 10.03.2021

Chers membres de la FECH

Vous trouverez ci-dessous des informations générales sur le **déroulement** de l'Assemblée des membres 2021.

1. Le vote a lieu par **voie électronique** via l'espace membre protégé sur la page d'accueil de la FECH www.swisshorse.ch pour les membres disposant d'un code d'accès à l'espace membre protégé.
Lien : <https://www.swisshorse.ch/de/z%C3%BCchter-mitglieder/mitglieder-bereich-login>
2. Le vote aura lieu **par écrit** par courrier pour les membres qui n'ont pas de code d'accès à l'espace membre protégé. Les membres sans code d'accès qui souhaitent voter par voie électronique lors de la phase 2 doivent le communiquer à la gérance avant le 22.03.2021.
3. Tous les membres seront informés de la procédure de vote avec l'envoi de l'invitation et sur la page d'accueil.
4. Le vote se déroulera en deux phases :

Phase 1: 12.03.-22.03.2021	Choix des scrutateurs et du responsable du bureau de vote, possibilité de formuler des motions sur les points à l'ordre du jour conformément à l'invitation du 10.03.2021
Phase 2: 29.03.-12.04.2021	Vote sur les points à l'ordre du jour et les motions, déroulement des élections

5. Seuls les membres de la FECH ont le droit de vote ! Les votes exprimés doivent être clairement attribuables aux membres de la FECH.
Les niveaux du droit de vote sont automatiquement pris en compte dans le dépouillement.
(Membre actif x 2; membre sportif x 1; membre passif x 1)
6. Un vote par membre est valable. Si un membre remplit le formulaire de vote plus d'une fois, seul le **dernier** vote émis comptera.
7. Un procès-verbal du résultat des votes sera établi. Celui-ci sera publié sur la page d'accueil de la FECH www.swisshorse.ch dans les 10 jours suivant la fin de la phase 2.

Nous remercions tous les membres pour leur participation active au vote.

Si vous avez des questions concernant la procédure, veuillez contacter le bureau de la FECH : téléphone : 026 676 63 40 ou info@swisshorse.ch.

Restez en bonne santé !

Fédération d'élevage du cheval de sport CH FECH

Daniel Steinmann
Président

Anja Lüth
Gérante



Par écrit par la poste

**Pour les membres
sans le code d'accès à l'espace membre protégé.**

Selon l'administration de nos membres, vous n'avez pas de code d'accès pour l'espace membre protégé sur www.swisshorse.ch.

Avec cette lettre, vous recevrez les documents pour l'assemblée des membres et directement le formulaire de vote pour la phase 1.

Si vous souhaitez **voter par voie électronique** lors de la phase 2, veuillez en informer la gérance avant le 22.03.2021. Nous serons heureux de vous donner accès à l'espace membre protégé.

Délai

Les votes se déroulent en 2 phases

Phase 1: 12.03.2021 jusqu'au **lundi, 22.03.2021 (Timbre A-Post)**

Phase 2: 29.03.2021 jusqu'au **lundi, 12.04.2021 (Timbre A-Post)**

Remarques sur le vote

- Veuillez indiquer clairement votre choix / décision!
- Pour la phase 2 du vote, vous recevrez les informations nécessaires et le formulaire de vote par courrier avant le 29.03.2021.

Si vous avez des questions ou des problèmes, notre équipe à Avenches se fera un plaisir de vous aider :
Téléphone : 026 676 63 40 du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 ou info@swisshorse.ch

Merci pour votre participation au vote !

Team FECH